

## Mise à jour des services - Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac -16 avril 2021

Chers partenaires,

Je vous transmets la mise à jour des services de l'organisme. Pour toute question, communiquer avec nous, il nous fera plaisir d'y répondre.

Services suspendus :

\* Représentations externes par des membres de l'équipe (concertations en présentiel).

Services maintenus en favorisant le télétravail ou autre méthode de communication virtuelle à compter du 3 mai 2021:

\* Les services en lien avec l'accompagnement des jeunes contrevenants en vertu de la LSJPA sont jugés prioritaires et sont maintenus principalement en visioconférence ou par téléphone.

\* Mesures découlant de la LSJPA ou du Code de procédure pénale se déroulant au sein de la communauté (travaux bénévoles et compensatoires): Différentes options ont été élaborées afin de permettre aux adolescents de faire des heures différemment. Soyez assuré qu'une discussion clinique entre l'intervenant de MAJF et le délégué à la jeunesse sera faite préalablement afin de s'assurer que tous soient en accord avec ces propositions afin de ne pas dénaturer la mesure de travaux bénévoles.

\* Le service Pivot – Alternative à la suspension scolaire recevra les jeunes dans les locaux de l'organisme à compter du 3 mai 2021.

\* Les ateliers de prévention en milieu scolaire reprendront en date du 3 mai 2021 et ce, en appliquant de façon rigoureuse les mesures sanitaires.

· Mesures découlant de la LSJPA ou du Code de procédure pénale nécessitant des rencontres de développement des habiletés sociales et médiations par visioconférence;

· Mesures de renvoi découlant de la LSJPA peuvent être faites par visioconférence ;

· Mesure découlant de la LSJPA ou du Code de procédure pénale nécessitant un dédommagement financier pourrait être traité par visioconférence et virement bancaire;

· Réception du courrier interne et ouverture des dossiers ;

· Prise en charge des demandes de consultations de personnes victimes ;

- Maintien du lien et des interventions avec les jeunes par les médias sociaux/courriel/téléphone/visioconférence ;
- Interventions minimales pouvant se réaliser par courriel/par téléphone/visioconférence ;
- Prise de messages et retour d'appels ;
- Gestion de l'organisme (administratif, financier et gouvernance) ;
- Rencontres de travail internes et comités de travail en télétravail ;
- Révision et création de DHS;
- Rencontre en visioconférence ou téléphonique avec un médiateur afin de soutenir la gestion de conflits pacifique (échanger, ventiler et outiller);
- Création d'outils concernant la gestion de conflits pacifique et diffusion de ceux-ci.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec nous,

**Geneviève Couture**

Directrice générale

Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac

250, rue Caouette ouest, C.P. 191

Thetford Mines, Québec

G6G 5S5

418.338.6636 poste 1